

# La France de Sarkozy, l'Union Européenne et le PROCHE ORIENT

## Tsilla Hershco

Historienne et politologue, chercheuse au Centre Begin-Sadate (BESA) d'Etudes Stratégiques à l'Université Bar-Ilan.

Parmi ses publications : *Entre Paris et Jérusalem, La France le Sionisme et la création de l'Etat d'Israël*; *Ceux qui marchent dans les ténèbres verront la lumière, la Résistance juive en France, la Shoah et la renaissance d'Israël*; *La Politique Française vis-à-vis du conflit Israélo-palestinien durant la deuxième Intifada*; *La France et la crise libanaise*.

**L**e Président Nicolas Sarkozy, depuis son élection en mai 2007, mène une politique française extérieure en continuité avec les aspirations, les perceptions et les objectifs français traditionnels. Avec sa vision et son style énergiques et actifs, il aspire à ce que la France joue un rôle prépondérant sur la scène internationale et notamment au Proche-Orient. Le renforcement de l'implication de l'Europe sur la scène internationale et de l'influence de la France au sein de l'Union Européenne constituent également des éléments centraux de sa politique. Cet article traite essentiellement de la politique proche-orientale de Nicolas Sarkozy, en examinant son articulation à celle de l'Union Européenne (l'UE). Nous tenterons d'évaluer son efficacité et celle de l'UE.

## Sarkozy et l'UE

N. Sarkozy a déclaré à maintes reprises que la France a besoin d'une Europe forte et vice versa. A titre d'exemple, en aout 2007, lors d'une conférence des ambassadeurs de France, il déclara : "Je suis de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de France forte sans l'Europe, et qu'il n'y a pas d'Europe puissante sans la France. La construction de l'Europe reste pour la France une priorité absolue. Sans l'Europe, la France ne pourra pas apporter de réponse efficace aux défis de notre temps".<sup>1</sup> La France n'étant pas une superpuissance, une Europe forte promeut ainsi son influence. Les efforts pour mettre en œuvre le traité de Lisbonne et la mise en place du service européen pour l'action extérieure (SEAE) constitue l'une des innovations les plus marquantes de ce traité. Rappelons que le traité de Lisbonne avait été ratifié en novembre 2009 avec la nomination d'un président permanent de l'UE, l'ex-premier ministre belge Herman Van Rompuy, ainsi que la nomination d'une Haute Représentante, Catherine Ashton, chargée des affaires étrangères et de la politique de la défense. A ce propos, une politique efficace de défense semble essentielle à N. Sarkozy pour assurer la crédibilité et l'influence de l'Europe dans le monde. Les forces européennes sont impliquées, entre autres, au Liban et en Afghanistan. La France en tant que présidente de l'UE avait déjà proposé en décembre 2008 que des forces européennes garantissent de futurs accords entre les Israéliens et les Palestiniens. Il est à noter que sous la présidence française, de juillet à décembre 2008, N. Sarkozy avait réussi à promouvoir l'industrie militaire de l'UE ainsi que la capacité de projection de ses forces armées grâce à l'adoption de mesures par les ministres de la défense de pays membres de l'UE en novembre 2008. Toutefois, il s'est vu contraint d'abandonner son idée ambitieuse de créer des quartiers généraux de l'UE, suite à l'opposition britannique.

## Sarkozy et le Proche Orient

Le Proche Orient représente un autre pilier prioritaire dans la politique extérieure de Sarkozy. Rappelons que la présence française dans la région ne date pas d'hier. L'attachement historique depuis les croisés, la proximité géographique, les liens économiques et stratégiques, les relations personnelles entre les chefs d'Etat français et les dirigeants de la région, tous ces facteurs ont donné jour à la fameuse "politique arabe" de la France.

Immédiatement après avoir pris ses fonctions à la présidence française, N. Sarkozy a lancé plusieurs initiatives conduisant à une implication française plus active dans la région. A ses côtés se trouvait le ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner, connu pour ses idées d'intervention humanitaire et politique. Ainsi, le président français occupe-t-il souvent les gros titres lors de ses nombreux déplacements dans les pays de la région.

Lors de ses visites dans les pays proche-orientaux, il conclut des contrats commerciaux importants dans des domaines tels que la fabrication des avions ou l'industrie d'armement. Il propose à plusieurs pays arabes de les aider à construire des projets de nucléaire civil. Ces contacts commerciaux sont destinés à promouvoir l'économie française, un pilier central de la vision de Sarkozy qui ambitionne de moderniser l'économie française, de la rendre plus compétitive dans un monde globalisé et de renforcer ainsi la France de l'intérieur, en augmentant son influence sur la scène internationale.

En janvier 2008, lors de sa visite dans les émirats arabes, Sarkozy annonce la création d'une base militaire à Abou Dhabi. Elle fait de la France le premier pays, à part les Etats Unis, à avoir une présence militaire permanente dans le Golfe persique, bien que présence modeste avec son effectif d'environ 400 militaires. Cette base représente un défi symbolique pour l'Iran dont le projet nucléaire est considéré par Sarkozy comme la menace majeure pour la sécurité du monde entier, y compris la stabilité du Proche Orient. C'est pourquoi la France exige avec fermeté le renforcement du régime international des sanctions contre l'Iran. Sarkozy voit dans les sanctions contre l'Iran et dans le dialogue les seuls moyens qui peuvent aider à échapper « à une alternative catastrophique : la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran ». <sup>2</sup> En effet, en juillet 2010, le conseil des ministres de l'UE adopte une nouvelle série de sanctions économiques dont la cible est le secteur gazier et pétrolier de l'Iran.

### L'Union pour la Méditerranée

Dans le cadre de la vision proche-orientale de Sarkozy, il propose, déjà en février 2007, lors de sa campagne électorale, la création de l'Union pour la Méditerranée. L'UpM, illustre la perception stratégique de Sarkozy de l'interdépendance de la France, de l'Europe et du Proche Orient.

L'UpM est ainsi fondée sur l'initiative de Sarkozy, le 13 juillet 2008, au sommet de Paris dans le cadre de la présidence française de l'UE. Elle rassemble des États riverains de la mer Méditerranée et l'ensemble des États membres de l'UE.

Notons que la Méditerranée se situe au cœur de la vision stratégique de Sarkozy. Dans son discours de Tanger le 23 octobre 2007, le président français avait même précisé : "la Méditerranée n'est pas le passé de l'Europe, mais son avenir". En d'autres termes, il considère que la plupart des principaux problèmes européens ne peuvent être résolus que par une politique de concertation avec les pays du sud de la Méditerranée. Des sujets tels que le terrorisme, l'immigration clandestine, les problématiques environnementales ainsi que les inégalités chroniques du PIB (Produit Intérieur Brut) entre le rive nord et le rive sud de la Méditerranée, sont portés à l'ordre du jour de la nouvelle organisation.

Sarkozy considère que l'UE doit remplir un rôle central dans la stabilisation de la région. Il déclare à Tanger : "au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a vécu l'un de ces moments terribles où la souffrance et la douleur crient plus fort que l'amour. L'Europe, elle, a réussi à les surmonter. Après tant de meurtres, après tant de sang, après tant de violence et de barbarie depuis des siècles, l'Europe s'est engagée sur le chemin de la paix et de la fraternité. La France appelle tous les peuples de la Méditerranée à faire la même chose, avec le même objectif et avec la même méthode".<sup>3</sup>

Au moment du lancement de l'idée, l'UpM est critiquée par la chancelière allemande Angela Merkel, qui voit dans ce projet une politique destinée à promouvoir l'influence de la France en diminuant l'influence des membres de l'UE non riverains de la Méditerranée. Ce différend franco-allemand est résolu en intégrant dans le projet, la totalité des pays de l'UE. L'UpM serait formée ainsi de quarante-trois pays dont la Jordanie et la Mauritanie, deux Etats non-riverains de la Méditerranée.

Une autre critique contre l'UpM concerne les accusations affirmant que cette organisation vise à remplacer le processus de Barcelone, lancé en 1995, et qui a pour objectif d'utiliser l'aide publique européenne dans la résolution des conflits du Proche-Orient et du Maghreb et la stabilisation de la région.

Sarkozy dans son discours d'août 2007 réfute cette critique : « Il ne s'agit pas d'ignorer ce qui a déjà été accompli : le processus de Barcelone, le 5 + 5 ou le Forum Méditerranéen. Il s'agit d'aller au-delà, entre pays riverains de notre mer commune, en partant de la démarche qui fut celle de Jean Monnet à propos de l'Europe : celle des solidarités concrètes. Je propose de la bâtir autour de quatre piliers : l'environnement, le dialogue des cultures, la croissance économique, la sécurité. Imaginons ensemble, dans chacun de ces domaines, quelques projets ambitieux mais réalistes mobilisant des Etats, des entreprises, des associations, montrant ainsi à nos peuples que nous pouvons ensemble bâtir pour nos enfants un avenir partagé de paix. En Méditerranée se jouera le meilleur ou le pire. »<sup>4</sup> En d'autres termes, la stratégie française consiste à renverser les objectifs de Barcelone en développant des projets économiques, qui pourraient, à long terme, aboutir à une stabilisation politique. De plus, contrairement au processus de Barcelone, l'UpM devrait associer non seulement les gouvernements des pays riverains, mais aussi le secteur privé et les acteurs de la société civile. L'UpM apporte des innovations importantes telles que la création d'un secrétariat commun co-présidé par un membre de l'UE et un pays méditerranéen du sud. Ainsi, au lancement de l'UpM en juillet 2008, le président égyptien Hosni Moubarak est le co-président aux côtés de Sarkozy. Une autre innovation significative se traduit par la mise en œuvre de projets économiques plutôt que poli-

tiques. D'une façon générale il s'agit d'une tentative d'instituer une organisation apolitique afin d'accélérer la coopération régionale. On espère que la mise en œuvre de projets modestes pourrait à long terme amener à une coopération régionale plus ambitieuse. Par ailleurs, l'UpM pourrait prouver son efficacité en permettant la coopération entre certains membres sans que les autres qui s'opposent à ce projet, n'opposent leur veto. Vraisemblablement cette procédure était destinée à empêcher l'échec des projets du fait du conflit israélo-palestinien. Malgré ces efforts, on nota rapidement des signes de tensions politiques relatives au conflit israélo-palestinien. Il apparût surtout des divergences de vue vis-à-vis de la demande de la Ligue arabe d'être considérée comme un membre de cette organisation. Lors de la conférence de Marseille en novembre 2008 on lui accorda le droit d'être représentée à l'UpM. Cet accord est approuvé en échange de l'acceptation des pays arabes de la désignation d'un Israélien comme l'un des cinq adjoints au secrétaire général et de la nomination d'un Palestinien à un semblable poste. Cet épisode montre bien, que contrairement aux déclarations de la France, le conflit représente un poids préjudiciable à l'éventuelle réussite de l'UpM. Cela devint évident avec l'opération israélienne à Gaza qui avait conduit à un blocage de l'activité de l'UpM. Les réunions de l'UpM prévues en mai et novembre 2010 ont été également annulées en raison de développements liés aux efforts de relance du processus de paix israélo-palestinien.

Néanmoins, le conflit israélo-palestinien n'est pas le seul problème qui empêche la réalisation du projet de coopération régionale. Une autre faiblesse majeure de l'UpM réside dans le caractère non démocratique et économiquement sous-développé de la plupart des pays proche orientaux. Il semble irréaliste de prétendre que des pays où les conflits religieux et ethniques internes sont loin d'être résolus pourraient s'accorder dans le cadre d'une coopération régionale. La révolution en Tunisie, les manifestations sanglantes en Egypte pour réclamer la fin du régime du président Hosni Moubarak, les inquiétudes concernant un effet domino sur d'autres pays dans la région, les craintes de la montée des Islamistes, le projet nucléaire de l'Iran et son activité de subversion, tous ces facteurs et d'autres constituent d'éventuels signes accrus d'instabilité. Il est, de ce point de vue, primordial que l'initiative de l'UpM soit accompagnée d'une lutte déterminée contre le terrorisme islamiste dont le but est de faire obstacle à la coopération régionale. Il faut souligner que Sarkozy manifeste souvent sa détermination à lutter contre le terrorisme islamiste bien que parallèlement il mette en garde contre les dangers d'une éventuelle guerre des civilisations.

## La Turquie

La création de l'UpM a suscité la méfiance de la Turquie qui considère cette nouvelle organisation comme un obstacle à son adhésion à l'UE (sa candidature date de 1999). La Turquie prétend que Sarkozy avait conçu cette initiative afin de créer un cadre alternatif pour la coopération de l'UE avec elle. Il s'oppose en effet à l'accession de la Turquie au statut de membre de l'UE en justifiant sa position par le fait que le territoire de cet Etat, dans sa grande partie, se trouve en Asie et non pas en Europe (3 % en Europe contre 97 % en Asie). Sarkozy avait donc offert à la Turquie le statut de partenaire privilégié.<sup>5</sup> Il semble qu'en réalité l'opposition de Sarkozy à l'adhésion turque résulte de la crainte d'une immigration turque massive en France et en Europe qui risquerait d'y augmenter la population musulmane. Malgré cette opposition, l'attitude de la France envers la Turquie est caractérisée également par le désir de garder de bonnes relations, compte tenu de l'importance géostratégique de ce pays. A titre d'exemple, dans une conférence de presse du 7 octobre 2010, le porte parole du Quai d'Orsay, à la veille d'un déplacement de Bernard Kouchner en Turquie, les 11 et 12 octobre, souligna que les relations franco-turques étaient "extrêmement denses que ce soit sur les sujets politiques (Proche Orient, Iran, Afghanistan), stratégiques (prochain Sommet de l'OTAN à Lisbonne), européens (la lutte contre le terrorisme). Sur l'ensemble de ces enjeux, la Turquie est un partenaire majeur".<sup>6</sup> Bien qu'actuellement l'opposition de la Turquie à l'UpM soit relativement affaiblie puisque le processus de son accession continue et parce qu'un statut privilégié lui a été accordé, le problème de son adhésion est toujours d'actualité. Dans ce contexte, son rapprochement avec l'Iran constitue un autre problème car cette alliance risque de renforcer le bloc pro-iranien et d'augmenter l'influence de l'Iran dans la région. Ce rapprochement risque également de nuire à l'efficacité des sanctions contre le projet nucléaire de ce dernier pays.

## La Syrie

Le sommet UpM de Paris marque également un changement drastique dans l'attitude de la France envers la Syrie, à partir de juillet 2008. Sarkozy invite alors le président Syrien Bashar El Assad à la conférence de l'inauguration de l'UpM et au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées. En effet, le rapprochement français avec la Syrie constitue un tournant stratégique par rapport à la politique de son prédécesseur, Jacques Chirac, qui avait rompu ses relations chaleureuses avec la Syrie en février 2005 car il suspectait la Syrie d'être derrière l'assassinat de son proche ami, l'ex-premier ministre libanais Rafiq Hariri.

Sarkozy poursuit sa politique de rapprochement avec la Syrie en septembre 2008

en participant à un sommet quadripartite à Damas réunissant, outre la France et la Syrie, le Qatar et la Turquie. Le président français vise probablement à renforcer la normalisation entre la France et la Syrie et entre le Liban et la Syrie ; à convaincre celle-ci de respecter la souveraineté du Liban ; à l'éloigner de l'Iran ; à arrêter son aide au Hezbollah et au Hamas ; à promouvoir le rôle de la France et de l'UE dans la médiation entre la Syrie et Israël.

Il est à noter que cette politique a eu un impact sur l'UE qui a adopté également la nouvelle attitude de la France envers la Syrie et proposé une coopération économique significative avec elle.

A ce jour, la politique de Sarkozy et de l'UE vis-à-vis de la Syrie, qui en avait retiré une nouvelle légitimation sur la scène internationale, n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, Sarkozy a aidé Assad à sortir de l'isolement international sans que le président Syrien ne rompe ses relations privilégiées avec l'Iran et le Hezbollah. Ainsi, la Syrie a refusé de renoncer à son alliance avec l'Iran ou à arrêter le trafic d'armes du Hezbollah par les frontières syriennes, ce qui représente une violation flagrante de la résolution du conseil de sécurité de l'ONU 1701.<sup>7</sup>

La Syrie n'a pas non plus reproché au Hezbollah son attitude envers l'imminente publication du rapport du TSL (Tribunal Spécial pour le Liban), concernant l'assassinat de Rafiq Hariri. Ainsi, le Hezbollah ne cesse de menacer de renverser le gouvernement libanais et de prendre le contrôle du Liban, afin d'empêcher toute accusation de ses membres. En fait, la Syrie, dans ses déclarations publiques, ne s'est pas jointe à la France et à l'UE qui exigent l'indépendance du TSL. Bien au contraire, elle se joint au Hezbollah pour faire pression sur le premier ministre libanais, Saad Hariri, afin qu'il accepte les revendications du Hezbollah sous prétexte d'éviter une guerre civile au Liban. Notons, qu'après la chute du gouvernement libanais, le 12 janvier 2011, la France s'adresse à la Syrie pour qu'elle rejoigne un forum de concertation destiné à conduire à la stabilisation du Liban. Il semble, à l'heure où nous écrivons, que la Syrie ne soit pas impressionnée par les demandes de la France et de l'UE de respecter l'indépendance du TSL. Elle apporte son soutien complet au Hezbollah, qui exerce des pressions pour que le Liban ignore les conclusions du TSL. De plus, la Syrie renforce son influence et son ingérence dans les affaires intérieures du Liban, suite à la nomination le 25 janvier 2011 du nouveau premier ministre, le milliardaire sunnite Najib Mikati, une personnalité pro-syrienne soutenue par le Hezbollah. Le retour en force de la Syrie constitue un échec pour la diplomatie française ainsi que pour celle de l'UE.

## Le Liban

Le Liban constitue un autre sujet significatif dans la politique proche orientale de Sarkozy. Cette politique est marquée en grande partie par la continuité. A l'instar de Chirac, le président souligne l'engagement historique de la France envers le Liban et son soutien inconditionnel à sa souveraineté et à son indépendance. La France de Sarkozy poursuit son implication diplomatique intensive afin d'aider le Liban à résoudre la crise politique en dialoguant avec tous les partis politiques, y compris le Hezbollah. En mai 2008, Sarkozy manifeste son attitude conciliante envers lui quand il arrive à Beyrouth avec une grande délégation officielle pour féliciter le Liban, à l'occasion de l'accord de Doha. Or, les Français eux mêmes admettent que cet accord constitue en vérité un acte de soumission de la part du gouvernement Signora face à la manifestation de force militaire du Hezbollah, qui obtient un droit de veto sur les décisions gouvernementales.<sup>8</sup> Ainsi, comme dans sa politique envers la Syrie, la France accorde une légitimation au Hezbollah sans que cette organisation accepte les demandes de la communauté internationale dans le cadre des résolutions 1559 et 1701 du conseil de sécurité de l'ONU. De plus, il existe un fossé entre les déclarations françaises appelant au soutien de la démocratie libanaise et la soumission aux faits accomplis en forme de coup d'Etat du Hezbollah.<sup>9</sup>

Actuellement la France est impliquée dans les efforts diplomatiques pour trouver une solution négociée aux développements récents de la crise libanaise. Le Liban était plongé dans la crise, le 12 janvier 2011, après la chute du gouvernement de Saad Hariri provoquée par la démission des ministres du camp du Hezbollah à cause des divisions autour de l'enquête du TSL. Le Hezbollah et la Syrie ont imposé la candidature de Najib Mikati au poste de premier ministre. Sa nomination a provoqué la colère notamment des sunnites libanais qui manifestent contre le Hezbollah et la Syrie. Cette colère est liée au fait que, selon le système constitutionnel de partage de pouvoir au Liban, le poste de premier ministre est réservé à la communauté musulmane sunnite, dont Saad Hariri est le leader le plus populaire. Le porte parole du Quai d'Orsay déclare alors qu'il est indispensable que le processus de formation du gouvernement "s'inscrive dans le cadre de la constitution et des accords de Taëf et qu'il reflète le choix indépendant et souverain des Libanais, à l'abri de toute ingérence et par le dialogue. Nous appelons le futur gouvernement à respecter les engagements internationaux pris par le Liban, notamment en ce qui concerne le Tribunal Spécial pour le Liban. Alors que des manifestations sont en cours, la France appelle toutes les parties à la retenue et à s'abstenir de tout recours à la violence".<sup>10</sup> Il semble, encore une fois, qu'il existe un décalage entre les fermes déclarations de la France et de l'UE d'une part et leur fragilité face au coup de force du camp du

Hezbollah, d'autre part. Devant la perte de crédibilité et la faiblesse de l'Occident le Hezbollah et son patron Iranien se voient encouragés à poursuivre leur politique agressive.

### Le conflit israélo-palestinien

Le conflit Israélo-palestinien et sa résolution occupent une place prioritaire dans la politique proche orientale de Sarkozy. En fait, il voit dans la solution de deux Etats un facteur central de la réalisation d'une paix viable dans la région. Il déclare également que cette solution est primordiale pour la sécurité d'Israël. Cette solution, selon lui, est réalisable à court terme, malgré la rupture entre le Hamas à Gaza et l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Ces principes de base caractérisent également la politique de l'UE envers le conflit israélo-palestinien. Pour réaliser l'objectif d'une création d'un Etat palestinien viable, l'Europe apporte un soutien financier significatif à l'Autorité palestinienne afin d'encourager sa croissance économique et de promouvoir sa stabilité. En effet, l'UE est le premier fournisseur au monde d'aide aux efforts de construction d'un État palestinien.<sup>11</sup> Pourtant, en tenant compte de la fragilité du leadership et des institutions de l'Autorité palestinienne, il existe toujours le danger que le Hamas prenne le contrôle.

Quant à Israël, Sarkozy exprime souvent son amitié envers l'Etat hébreu et le droit d'Israël à sa sécurité. Depuis son élection, on assiste à une amélioration incontestable et à un réchauffement dans l'ambiance et le ton des relations franco-israéliennes ainsi qu'au resserrement des relations bilatérales. Pourtant, la position de base de la France concernant le conflit israélo-palestinien n'a pas changé et il existe toujours de profondes divergences de vue entre les deux pays. Un de ces désaccords concerne le soutien français à la division de Jérusalem et la demande française que Jérusalem-Est devienne la capitale du futur Etat palestinien. Les déclarations du Quai d'Orsay, malgré l'attitude amicale exprimée par Sarkozy, sont restées largement critiques envers Israël, surtout en raison des implantations et des barrages de contrôle en Cisjordanie. A titre d'exemple, Michelle Alliot-Marie, la nouvelle ministre des affaires étrangères, exprime fortement sa critique d'Israël dans un entretien le 13 janvier 2011 : « La position de la France est claire et constante : la colonisation est contraire au droit international. Comme l'a indiqué le président de la république le 27 septembre dernier, "la colonisation doit cesser". La France condamne systématiquement la poursuite de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est : ce fut encore le cas lundi 10 janvier, suite aux travaux engagés sur le site de l'hôtel Shepherd au cœur du quartier de Sheikh Jarrah. Nous agissons sur le terrain en conformité avec cette position. Par exemple, les produits issus des colonies ne bénéficient pas des pré-

férences commerciales accordées aux produits originaux d'Israël lorsqu'ils sont exportés vers la France ou vers l'Europe. »<sup>12</sup> La ministre ajoute : « Aussi condamnable que soit cette situation, elle ne doit pas empêcher la reprise des négociations. Le temps joue contre la paix et renforce les radicaux dans la région, au détriment du camp des modérés. Les négociations sont le seul moyen de permettre la création d'un Etat palestinien viable, pérenne et stable. Notre objectif demeure, comme s'y est engagé le Quartet, la conclusion d'un accord entre les parties d'ici la fin de l'année 2011 en vue de la création d'un Etat palestinien indépendant, viable et démocratique. »<sup>13</sup> La France et l'Europe exercent ainsi des pressions sur Israël mais ne semblent pas exercer des pressions parallèles sur l'Autorité palestinienne pour qu'elle donne son accord à la poursuite de pourparlers directs avec Israël.

Les mots doux envers l'Autorité palestinienne, sans critiques ni demandes, sont manifestes également dans l'entretien de Michelle Alliot-Marie au quotidien palestinien *El Quds* le 21 janvier 2011. Ainsi, la ministre d'Etat, en soulignant l'importance que la France attache à la reprise de négociations, évite de mentionner ou de critiquer clairement le refus palestinien de renouveler le dialogue direct : « Concernant la deuxième question, l'UE a affirmé dans les conclusions du Conseil des Affaires étrangères du 13 décembre dernier qu'elle était prête, le moment venu, à reconnaître un Etat palestinien. Cependant, la priorité aujourd'hui c'est la reprise urgente des négociations, afin de parvenir à un accord final qui permette un règlement durable du conflit, la fin de l'occupation et la viabilité de l'Etat palestinien ». <sup>14</sup> Dans cet entretien la ministre évoque également le fait que la France était la première en Europe à rehausser le statut de la représentation palestinienne en France, en juillet 2010.

### La France et Gaza

Il existe également des divergences de vue concernant la politique d'Israël vis-à-vis de Gaza. Ces divergences ont été particulièrement profondes lors de l'opération israélienne à Gaza en décembre 2008-janvier 2009. Ainsi, Sarkozy, tout en condamnant les tirs de roquettes en provenance de Gaza, a qualifié en même temps l'opération israélienne de « disproportionnée », ce qui implique une critique qui met dans le même sac les terroristes du Hamas qui attaquent les civils et utilisent des civils comme boucliers humains d'un côté et Israël qui exerce son obligation et son droit de défendre ses citoyens. Néanmoins, Israël a manifesté sa sensibilité à l'égard des demandes de Sarkozy pour un cessez-le-feu. Notons que par la suite, la France et l'UE ont adopté le rapport Goldstone sur l'opération à Gaza qui a été fortement critiqué par Israël pour sa partialité et ses distorsions.<sup>15</sup>

L'affaire de la flottille de Gaza constitue un exemple supplémentaire des divergences de vue entre Israël et la France ainsi qu'avec l'UE. Rappelons que le 31 mai 2010, Sarkozy condamne Israël pour les heurts violents sur le Mavi Marmara. Il qualifie alors l'opération israélienne de disproportionnée, même si les faits réels concernant la violence préméditée de ces soi-disant « activistes de la paix » à bord de la flottille n'avaient pas encore été dévoilés. Depuis lors, le gouvernement français réitère ses expressions de préoccupation sur la situation humanitaire de la population civile à Gaza et appelle à la levée du blocus, considéré par la France comme une punition collective. La France propose également que l'UE prenne en charge l'inspection des navires en direction de Gaza pour empêcher le trafic d'armes vers le Hamas.<sup>16</sup>

Cependant, les propositions françaises concernant Gaza, adoptées également par l'UE, sont en contradiction avec les conceptions de base de la politique française. Tout d'abord, elles risquent de renforcer le Hamas aux dépens du Fatah et d'Abou Mazen (Mahmoud Abbas). De plus, l'encouragement du Hamas, adversaire farouche du processus de paix avec Israël, est contraire aux aspirations françaises qui tendent à le promouvoir. Ces contradictions peuvent ainsi avoir de sévères retombées sur la capacité de la France à atteindre ses propres objectifs. D'ailleurs, il faut souligner que la commission israélienne sur les événements de la Flottille, présidée par le juge Tirkel, qui comprend également des observateurs étrangers, arrive à des conclusions contradictoires à celle des déclarations françaises. Dans son rapport du 23 janvier 2011, la commission conclut que le blocus de Gaza ainsi que l'opération de Tsahal sont en totale conformité avec la Loi internationale.<sup>17</sup>

Certes, la France déclare qu'elle ne reconnaîtra pas le régime du Hamas à Gaza tant qu'il n'accepte pas les principes du processus de paix israélo-palestinien et ne renonce pas à l'utilisation de la force. Néanmoins, elle apporte un soutien financier à Gaza. Elle déclare également qu'un accord entre le Hamas et l'Autorité palestinienne est nécessaire pour la création d'un Etat palestinien viable et souligne qu'un tel accord est faisable. Toutefois, il faut souligner que le Hamas est un mouvement religieux extrémiste qui, tout comme son patron iranien, déclare ouvertement sa volonté de détruire l'Etat d'Israël. De plus, le Hamas est considéré comme une menace par l'Autorité palestinienne sous la domination du Fatah. En fait, les efforts de médiation entre le Hamas et le Fatah, menés essentiellement par l'Egypte, ont échoué. Par conséquent, les prévisions optimistes énoncées par la France, quant à un accord éventuel entre le Hamas et l'Autorité palestinienne, semblent bien éloignées de la réalité.

Le 21 janvier 2011, la France a fait un geste de rapprochement avec le Hamas lorsque la ministre d'Etat, Michelle Alliot-Marie, s'est rendue à Gaza. La France

soutient que dans cette visite la ministre s'est bornée à une rencontre avec la société civile gazaouie. Mais cette visite pourrait être perçue comme un effort de ménager le Hamas et les Palestiniens à Gaza, voire même comme une légitimation accordée au Hamas sans qu'il renonce au terrorisme. Néanmoins, il semble que le Hamas et les Gazaouis n'aient pas été particulièrement impressionnés par la demande de la France de lever le blocus, ni par les dons d'argent pour l'hôpital et le centre culturel français. La ministre s'est heurtée à la haine et à la violence émanant du Hamas et s'est vue bousculée par des manifestants. Le porte parole du Ministère, en réagissant à cet incident, a adopté un ton apologétique, en attribuant l'incident à un malentendu causé par un rapport erroné de la radio israélienne : des propos attribués à Michelle-Alliot-Marie concernant Gilad Shalit qui étaient en fait les propos du père de ce dernier. Cependant, le porte parole n'a pas condamné la violence à l'encontre du ministre venu à Gaza avec de bonnes intentions.

### L'échec de la politique de Sarkozy et de l'UE

Pour conclure, Sarkozy a effectivement été le promoteur d'une France plus active au Proche Orient. Pourtant ses objectifs politiques, tels qu'ils sont évoqués dans cet exposé, restent essentiellement inachevés. Par ailleurs, la politique de la France et de l'UE au Proche Orient ne répond pas aux défis ainsi qu'aux événements et aux changements inquiétants qui se produisent dans la région. Cette politique réitère le dialogue pacifiste et la tendance traditionnelle à ménager des éléments comme le Hezbollah et la Syrie. Elle encourage uniquement les éléments non démocratiques et extrémistes à exploiter la faiblesse de l'Occident et à utiliser la force pour atteindre leurs objectifs. Ainsi, la France essaie depuis longtemps de poursuivre un dialogue avec le Hezbollah en justifiant cette politique par le prétexte que le Hezbollah fait partie de la vie politique au Liban et qu'il constitue un parti politique. Pourtant l'espoir d'une « libanisation » du Hezbollah s'estompe de plus en plus avec le processus qui peut être défini comme la « hezbollahisation » du Liban, un processus qui s'exprime par le renforcement de la domination du Hezbollah sur le pays. Dans les tentatives de promouvoir le dialogue entre les partis politiques afin de stabiliser la situation du Liban, la France et l'UE déclarent fermement leur soutien à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité du Liban. Elles soulignent la nécessité d'avoir une concertation internationale pour empêcher la guerre civile. En réalité il semble que la France et l'UE sont tenues à l'écart des efforts menés pour trouver une solution à la crise. Ce sont en fait la Syrie et l'Iran qui tiennent les rênes. Il en ressort que l'impact de l'Islam chiite extrémiste, originaire de l'Iran, se trouve de plus en plus renforcé et pour l'heure aucun effort n'est déployé pour freiner

effectivement cette influence. La faiblesse du monde occidental en ce qui concerne le Liban a des répercussions sur le nucléaire iranien. Certes, la France déclare que le projet constitue une menace pour la paix du monde, et elle figure parmi les initiateurs principaux de la politique de sanctions contre l'Iran. Par contre, il n'existe pas de réponse significative au renforcement de l'influence iranienne au Proche Orient à travers ses alliés comme le Hezbollah, le Hamas la Syrie et même la Turquie.

Un facteur problématique supplémentaire dans la politique de la France et de l'UE au Proche Orient concerne leur attitude face au conflit israélo-palestinien. Elles présentent le conflit comme un facteur majeur qui menace la stabilité du Proche Orient et du monde entier, ce qui constitue une présentation exagérée de la situation réelle. La révolution en Tunisie ou les manifestations en Egypte révèlent dans quelle mesure les régimes du Proche Orient sont instables en raison des fissures économiques, sociales et ethniques qui n'ont aucun rapport avec le conflit israélo-palestinien mais avec la politique intérieure. De surcroît, la France présente la question des implantations comme un problème central, préjudiciable au processus de paix et à la stabilisation de la région. Cette conception est aussi exagérée car en réalité il existe dans la région des conflits cruels et sanglants qui n'ont aucun lien avec le conflit israélo-palestinien, pour citer à titre d'exemple l'Irak. On ne porte pas autant d'attention à ces tragédies qu'au conflit israélo-palestinien et à la question des implantations. Et que dire de la complaisance manifeste de la France envers des régimes non démocratiques et corrompus qui portent atteinte aux droits de base de leurs citoyens ? C'est justement cette continuelle obsession du conflit israélo-palestinien et la critique farouche à l'encontre d'Israël qui entraînent des résultats contreproductifs. Ainsi l'Autorité palestinienne refuse d'entretenir un dialogue direct avec Israël, vraisemblablement en pensant obtenir des résultats politiques sans avoir besoin de faire des concessions. La reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien, sans arriver à un accord avec Israël sur les questions de base telles que les frontières, les réfugiés, Jérusalem et la sécurité, constitue une source de problèmes futurs. Une reconnaissance prématurée d'un Etat palestinien, malgré la faiblesse interne de l'Autorité palestinienne et en ignorant les problèmes de base, aura un effet de boomerang qui déstabilisera la région.

Il semble donc que les déclarations fermes de la France et de l'UE concernant le conflit israélo-palestinien et leur volonté d'imposer les paramètres de l'accord final ne constituent pas nécessairement un facteur favorisant le dialogue et la confiance. La France et l'UE demandent à Israël de faire des concessions qui risquent de le mettre dans une situation sécuritaire vulnérable, dans une région de plus en plus instable, où dominent le recours à la force et pas le dialogue

démocratique. Les propositions de l'UE de garantir de futurs accords sont accueillies avec réserve au sein de l'opinion publique en Israël, vu les échecs de la politique proche orientale de la France et de l'UE. Pourtant la France pourrait jouer un rôle plus productif dans le processus complexe de longue haleine afin de stabiliser la région. Cette contribution pourrait s'accomplir à condition que la France et l'U.E. adoptent une politique impartiale et réaliste.

## notes

1. XV<sup>e</sup> Conférence des Ambassadeurs, Allocation du Président de la République, Paris, 27 août, 2007.
2. Ibid.
3. Sarkozy, Discours sur le thème de l'Union de la Méditerranée, Tanger, Maroc, 23 octobre 2007
4. Ibid.
5. Voir : note. 2.
6. Presse liste, Ministère Français des Affaires Etrangères, 7 octobre, 2010.
7. Sur le trafic d'armes voir :  
[http://www.securitycouncilreport.org/site/c.gIKWLeMTIsG/b.4709771/k.C71/November\\_2008BRLebanon.htm](http://www.securitycouncilreport.org/site/c.gIKWLeMTIsG/b.4709771/k.C71/November_2008BRLebanon.htm)
8. Tsilla Hershco, pp. 19-20.
9. Tsilla Hershco, 'Sarkozy in Syria : discrepancies in French Mideast Policy', BESA Center perspectives paper, No. 48, September 10, 2008.
10. Liban, Désignation du Premier Ministre, Déclaration du Porte Parole Du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, 25 janvier, 2011.
12. Entretien du Ministre D'état, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes Michèle Alliot-Marie avec le quotidien Qatari "Al Charq", Doha, 13.1.2011.
13. Ibid.
14. Entretien du Ministre D'état, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes Michèle Alliot-Marie avec le quotidien palestinien "Al Quds", 21 janvier 2011.
15. Résolution du Parlement européen du 10 mars 2010 sur la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone sur Israël et la Palestine.  
Quant à la réaction du Ministère Israélien des affaires étrangères voir : "Initial Response to Report of the Fact Finding Mission on Gaza", 24 September 2009,
16. Tsilla Hershco, "Déjà vu? France and the Gaza Flotilla", BESA Center Perspectives Papers No 109, 13 June 2010.
17. Israeli Foreign Ministry, The Public commission to examine the maritime incident of 31.5.10